

VIETNAM

LE CONNAISSEZ-VOUS
VRAIMENT ?

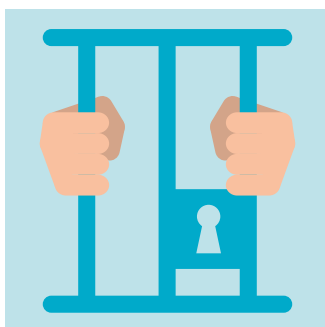


**LUMIÈRE SUR LA
RÉPRESSION MÉCONNUE
DES DÉFENSEURS
DES DROITS HUMAINS**

EN BREF



Aujourd'hui le Vietnam est le pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est qui criminalise le plus sévèrement les défenseurs des droits humains.



Plus d'une centaine de défenseurs des droits humains se trouve actuellement derrière les barreaux.



Ces dernières années, la répression s'est accentuée et les peines prononcées se sont rallongées.



Les autorités vietnamiennes traitent les défenseurs comme des ennemis de l'État. Le parti au pouvoir a recours, avec la complicité de la justice, à des lois vagues laissant une grande place à l'arbitraire.



Les difficiles conditions de détention des défenseurs des droits humains et l'usage de la torture sont des armes utilisées par les autorités pour bâillonner la dissidence et décourager les communautés.



En exilant de force les défenseurs sous couvert de remise en liberté, les autorités éloignent sciemment les défenseurs et coupent les liens qui les unissent à la communauté qu'ils défendent.

Quelques chiffres

42 ans

Que le Vietnam est dirigé par un régime autoritaire à parti unique : le Parti communiste vietnamien.

+100

Défenseurs des droits humains en détention aujourd'hui, potentiellement jusqu'à 200.

20 ans

La peine maximale prononcée à ce jour contre un défenseur des droits humains ⁽¹⁾.

NOTRE CAMPAGNE

Pour faire la lumière sur la réalité méconnue de la répression des défenseurs des droits humains au Vietnam, l'ACAT lance sa campagne « Vietnam : le connaissez-vous vraiment ? »



Des actions de plaidoyer auprès du gouvernement français



Des opérations de sensibilisation : campagne sur les réseaux sociaux, diffusion vidéos, organisation de projections de films, conférences



Une opération massive d'envoi de cartes en soutien aux défenseurs des droits humains au Vietnam, victimes de la répression

NOS DEMANDES À LA FRANCE

Interpeller le Vietnam

L'ACAT appelle les autorités françaises à intervenir auprès de leurs homologues vietnamiens au sujet de l'augmentation des exactions commises à l'encontre des défenseurs des droits humains au Vietnam et à porter une attention particulière aux situations des défenseurs Tran Thi Nga, Nguyen Trung Ton et Le Dinh Luong compte tenu de leur situation actuelle ;

Consulter la société civile

L'ACAT rappelle aux autorités françaises l'importance de consulter les associations de défense des droits humains travaillant sur le Vietnam, en amont des visites et rencontres officielles avec leurs homologues vietnamiens et les enjoint à aborder les questions liées aux droits humains lors de la négociation d'accords bilatéraux et multilatéraux ;

Défendre les droits

L'ACAT demande à la France de réaffirmer dans le cadre de son programme de coopération juridique France-Vietnam la primauté du respect des droits humains dans le cadre de la mise en œuvre d'un État de droit au Vietnam, en particulier les droits garantis par le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

Soutenir les défenseurs

L'ACAT encourage la France, lors de ses missions diplomatiques au Vietnam, à rencontrer la société civile vietnamienne et à apporter son soutien aux défenseurs des droits humains emprisonnés en leur rendant visite, ainsi qu'à leurs familles.

DERRIÈRE LA CARTE POSTALE

Derrière l'image lisse que le gouvernement vietnamien souhaite donner, le Vietnam n'en demeure pas moins le pays de la région qui criminalise le plus ses défenseurs des droits humains.

Le Vietnam évoque des paysages exotiques, des voyages inoubliables où fine gastronomie et panoramas grandioses se mêlent pour promettre une expérience mémorable. **Derrière cette image d'Épinal se cache pourtant une réalité plus sombre et violente** : celle à laquelle sont confrontés les défenseurs des droits humains vietnamiens.

Malgré les signaux positifs envoyés par le Parti communiste du Vietnam (PCV) au reste du monde et malgré l'image d'ouverture qu'il s'efforce d'afficher, **le Vietnam demeure le pays de la région qui criminalise le plus sévèrement les défenseurs des droits humains**. Dans ce pays dirigé par le PCV, au pouvoir sans interruption depuis 1976, où il n'existe pas de presse libre ni de justice indépendante, le régime de Hanoï ne tolère aucune critique, en particulier sur son bilan en matière de droits humains.

Afin d'empêcher toute critique ou dissidence, le Parti a recours à des lois nationales dont la formulation vague laisse une grande place à l'arbitraire et ce malgré l'adoption d'un nouveau Code pénal entré en vigueur en janvier 2018, censé davantage protéger les libertés individuelles (liberté d'association, d'expression et d'information) et renforcer l'interdiction de la torture.

Accusés de « propagande contre l'État » ou de mener des « activités visant à renverser le gouvernement », **les défenseurs des droits humains sont souvent condamnés lors de procès inéquitables à de longues peines de prison** pouvant aller jusqu'à 20 ans. Une fois détenus, ils peuvent être soumis à la torture et à des traitements inhumains et dégradants.

Par de tels actes, le Vietnam contrevient à la Déclaration universelle des droits de l'homme et viole de façon systématique le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ratifié en 1982, ainsi que la Convention contre la Torture qu'il a ratifié en 2015.

Un système judiciaire sous contrôle

Dans un Vietnam dirigé par un régime autoritaire à parti unique, le système judiciaire est contrôlé par le Parti communiste vietnamien (PCV) au pouvoir sans interruption depuis 1976.

.....
Les juges et les procureurs sont tous membres du PCV.

.....
Bien que la Constitution garantisse en théorie l'indépendance de ces derniers, la question de l'indépendance des juges se pose lorsque l'on sait que le PCV sélectionne les juges et vérifie leur « fiabilité » politique en amont.

.....
De fait, le statut des prévenus et de leurs familles, leurs relations au sein du parti ou encore leur ethnie sont des facteurs qui viennent fortement influencer les verdicts.

UNE RÉPRESSION ACCRUE DEPUIS 2016

Peines plus longues, arrestations massives, simulacres de jugement, manifestations interdites sont autant de mesures répressives mises en place par le nouveau gouvernement vietnamien pour bâillonner les voix dissidentes.

« En 2017, les condamnations prononcées contre des activistes pacifiques ont été extrêmement sévères, allant jusqu'à 14 ans de prison, alors qu'il y a 5 ans, pour les mêmes chefs d'accusations, j'ai écopé de 3 ans de prison. »

Phan Minh Hoang, ancien prisonnier de conscience (dans *Humains* n°05 mai-juin 2018)

Depuis 2016, la répression à l'encontre des défenseurs des droits humains s'est amplifiée, avec une **accélération des arrestations et condamnations lourdes en 2017 et 2018**.

Cette évolution concorde d'une part, avec l'arrivée au pouvoir d'une frange de dirigeants conservateurs et pro-chinois en janvier 2016 et d'autre part, avec le retrait du partenariat transpacifique – projet auquel Barack Obama avait attaché un volet droits humains lors de sa négociation – par Donald Trump à son arrivée à la Maison Blanche, ce qui a supprimé un important mécanisme de pression. La catastrophe environnementale de Formosa en avril 2016 (voir

encadré) a également joué un rôle de catalyseur de la répression. **Les défenseurs des droits humains** s'étant mobilisés pour réclamer des réparations ou ayant dénoncé le manque de transparence des autorités vietnamiennes **ont été arrêté, les manifestations ont été interdites et le Net censuré**.

Plus récemment, les autorités ont procédé à des arrestations massives suivies d'inculpations de plusieurs défenseurs ayant protesté contre l'adoption d'une **nouvelle loi sur la cyber-sécurité en juin 2018**, qui comporte des dispositions inquiétantes relatives à l'expression en ligne et qui favoriserait davantage de censure.



Manifestation à Hanoï et Ho Chi Minh le 1^{er} mai 2016 contre la firme Formosa.

Formosa : catalyseur de la répression

Lorsqu'en avril 2016, la firme taïwanaise Formosa déverse des tonnes de déchets toxiques dans la mer, la catastrophe affecte quatre provinces et près de 10 millions de personnes. Ce scandale a entraîné d'immenses dégâts environnementaux et d'importantes pertes de revenus pour les pêcheurs des régions centrales du Vietnam.

Depuis, l'entreprise taïwanaise a déboursé 500 millions de dollars de dédommagement, mais très peu de victimes ont pu toucher cet argent, notamment à cause de la corruption. Les autorités essaient d'étouffer le problème en verrouillant l'information, en empêchant toute mobilisation, en réprimant violemment les défenseurs qui ont tenté d'aider les victimes.

LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS, ENNEMIS DE L'ÉTAT

Accusés de vouloir déstabiliser le gouvernement en place, les défenseurs des droits humains vietnamiens sont victimes de violences physiques et mentales. Objectif du PCV: réprimer les voix dissidentes et critiques.

Qui sont ces défenseurs ?

Ils sont blogueurs, avocats, photographes, journalistes citoyens, militants ou leaders religieux. Femmes et hommes de tous âges qui osent rêver d'un pays plus libre, ils abordent des sujets aussi divers et prégnants que la liberté d'expression, la défense de l'environnement, les droits fonciers, les droits des femmes ou encore la liberté de culte.

Les autorités vietnamiennes les considèrent comme des ennemis de l'État. Ils font face à des intimidations, du harcèlement, des menaces, des arrestations arbitraires et des passages à tabac ciblés.

Étant souvent accusés de crimes liés à la sécurité nationale, ils ne sont pas éligibles à la libération sous caution et peuvent être sujets à une détention prolongée en attendant d'être jugés. L'avocat des droits humains Nguyen Van Dai a pour sa part attendu plus de deux ans avant d'être condamné, l'activiste

Luu Van Vinh 23 mois et le blogueur Nguyen Huu Vinh 22 mois !

Les défenseurs sont détenus à l'isolement, souvent au secret, durant la période d'enquête et d'interrogation, qui peut durer de nombreux mois. Cette détention au secret **facilite et perpétue des pratiques tortionnaires, allant du passage à tabac en vue d'extorquer des aveux à l'injection de produits psychotropes.**

En plus des violences physiques, les autorités pénitentiaires soumettent les défenseurs emprisonnés à des pressions psychologiques intenses, grâce à des tactiques ne laissant aucune trace ni cicatrice, toujours dans l'optique de les faire passer aux aveux, même une fois condamnés. **Pour intensifier le sentiment d'impuissance et d'isolement,** les autorités transfèrent des prisonniers dans des prisons extrêmement éloignées de leur famille.

Les pleines les plus longues



20 ans

Le Dinh Luong

Pour avoir appelé à des manifestations dans le pays, Le Dinh Luong, 52 ans, militant vietnamien pour la démocratie, a été condamné en 2018 à 20 ans de prison.

Son avocat, Ha Huy Son, a dénoncé un procès expéditif.



14 ans

Hoang Duc Binh

Ce défenseur et blogueur actif a écopé de 14 années de prison pour avoir couvert le désastre environnemental causé par l'entreprise taïwanaise Formosa en avril 2016, son impact sur les populations locales, ainsi que les manifestations contre l'entreprise polluieuse.



12 ans

Nguyen Trung Ton

Nguyen Trung Ton est un défenseur des droits humains et pasteur protestant qui plaide pour la démocratie et la liberté de culte au Vietnam. En décembre 2011, il a été condamné à deux ans de prison et deux ans de probation pour « propagande contre l'État ».



12 ans

Truong Minh Duc

Journaliste citoyen et défenseur des droits des travailleurs, il dénonce la corruption et les violations du droit à la terre au Vietnam. En 2018, il a été condamné à 12 ans de prison pour avoir publié des écrits sur Internet en faveur des droits humains au Vietnam.

La liberté contre l'exil : nouvelle stratégie du pouvoir

Soucieux de préserver une image d'ouverture, le gouvernement vietnamien n'hésite pas à jouer la carte de la récupération médiatique : depuis 2017, au moins cinq défenseurs au profil médiatisé ont été libérés avant la fin de leur peine.

S'ils sont certes libérés, ils sont en réalité exilés

de force. En effet, le gouvernement n'hésite pas à intimider la famille du défenseur et à l'utiliser comme levier de pression sur le défenseur pour le forcer à l'exil, sous couvert de remise en liberté.

Cette tactique permet aux autorités d'éloigner les défenseurs et de **couper les liens qui les unissent à la communauté qu'ils défendent.**

Si nombre d'entre eux poursuivent leurs activités de plaidoyer depuis l'étranger, leur voix n'a plus la même résonance et court le risque de nourrir la propagande du Parti selon laquelle les défenseurs seraient sous influence étrangère dans l'objectif de déstabiliser le Vietnam.

Il s'agit donc d'une tactique de négociation du gouvernement vietnamien qui utilise les défenseurs des droits humains comme **des monnaies d'échange** lors de négociations bilatérales. Or, cette réserve de monnaie d'échange n'est pas prête de se tarir considérant la vitesse et la facilité avec laquelle le régime enferme les défenseurs des droits humains.

Dang Xuan Diêu, hyperactiviste en exil



Dang Xuan Dieu

Blogueur, militant social et membre de Viet Tan, Dang Xuan Dieu a été libéré en janvier 2017 à la condition qu'il quitte le Vietnam. Soutenu par l'ACAT pendant sa détention, il a pu raconter les conditions.

Ce n'est qu'après 5 ans et demi de détention qu'il reçoit sa première visite en prison, celle d'un représentant de l'Union européenne (UE), accompagné de quatre diplomates étrangers. Ils lui demandent s'il accepterait de s'exiler en échange de sa libération. Un accord semble être en cours de négociation avec les autorités d'Hanoi, mais il refuse. « La prison m'a alors puni en m'envoyant au mitard six mois. Les conditions ont été difficiles. Les représentants européens sont revenus avec une lettre de ma famille qui me demandait de partir pour ma sécurité et ma liberté. J'ai fini par accepter. On m'a immédiatement sorti du quartier d'isolement. Le 12 janvier 2017, j'étais mis dans un avion pour Paris. »

Interview à retrouver dans le n° 345 du Courrier de l'ACAT.

Ils sont aussi concernés :

Pham Minh Hoang

En juin 2017, le blogueur et ancien prisonnier de conscience franco-vietnamien a été déchu de sa nationalité vietnamienne et expulsé de force vers la France, laissant derrière lui son épouse et sa fille.

Nguyen Van Dai & Le Thu Ha

Le 7 juin 2018, l'avocat des droits humains et son assistante juridique ont été libérés après plus de deux ans de détention. Ils ont immédiatement été placés dans un avion pour l'Allemagne.

Nguyen Ngoc Nhu Quynh – alias Me Nam

En octobre 2018, la défenseure des droits humains a été forcée de quitter le Vietnam pour les États-Unis, après avoir été libérée le jour-même de la prison où elle purgeait une peine de 10 ans de prison pour « propagande anti-État ».

« J'ai une obligation morale de témoigner vis-à-vis des personnes qui sont torturées en prison ou qui le seront. »

Dang Xuan Dieu

UN PARTENARIAT RENFORCÉ, UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

L'actuel renforcement des relations franco-vietnamiennes est une opportunité inédite à saisir pour promouvoir le respect des droits humains.

L'année 2018 a marqué le 45^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Vietnam et la France, cinq ans après la signature d'un partenariat stratégique visant à renforcer la coopération des deux pays dans tous les domaines : politique, défense, économie (voir encadré), éducation, culture.

À cette occasion, le président français a reçu au mois de mars le Secrétaire général du Parti communiste Nguyen Phu Trong, qui a depuis accédé à la présidence du pays. Plus récemment, le Premier ministre Édouard Philippe a effectué un déplacement officiel au Vietnam, au cours duquel **près de 10 milliards d'euros de contrats ont été signés**. Emmanuel Macron a également fait part de son intention de se rendre au Vietnam en 2019⁽¹⁾.

Les autorités françaises ont également renforcé leur coopération juridique avec le Vietnam grâce à la signature d'un programme de coopération entre les ministères français et vietnamien de la Justice.

La France entend ainsi participer à la refonte de pans entiers du droit vietnamien, notamment le Code pénal, dans l'objectif annoncé de soutenir des réformes conduisant à la mise en œuvre effective de l'État de droit⁽²⁾.

Dans ce contexte, ce renforcement stratégique représente pour les deux pays une opportunité à saisir afin d'honorer chacun leurs engagements internationaux. **Il en va notamment de la cohérence française avec ses engagements internationaux en faveur de la protection des droits humains et des objectifs de développement durable (ODD).**

Une coopération économique en plein essor

6,7 Mds

Le montant en euros des échanges commerciaux entre la France et le Vietnam en 2017, en hausse de 13 % par rapport à 2016. Sur les six premiers mois de l'année 2018, les échanges bilatéraux ont poursuivi leur hausse de 7 % par rapport au 1^{er} semestre 2017⁽³⁾.

3^e

La France était le 3^e investisseur européen au Vietnam en 2017⁽⁴⁾.

x4

La valeur des échanges entre la France et le Vietnam a quadruplé en dix ans⁽⁵⁾.

Sources : (1) www.elysee.fr/declarations/article/transcription-de-la-declaration-conjointe-du-president-de-la-republique-et-de-m-nyuyen-phu-trong-secretaire-general-du-parti-communiste-du-vietnam/
(2) www.justice.gouv.fr/europe-et-international-10045/la-france-et-le-vietnam-renforcent-leur-cooperation-juridique-31447.html
(3)(4) www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/VN/rerelations-bilaterales-france-vietnam
(5) vn.ambafrance.org/Relations-economiques-franco-vietnamiennes



L'ACAT, ONG chrétienne des droits de l'homme, intervient dans 40 pays. Rejoignez-nous !

www.acatfrance.fr ACAT-France @ACAT_France

CONTACT

Responsable média ACAT :
Mariam Chfiri
mariam.chfiri@acatfrance.fr / 01 40 40 40 24

ACAT : 01 40 40 42 43